

RÉFORME DES RETRAITES

Les représentants et représentantes des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU, Unef, la Voix lycéenne, FAGE, FIDL, MNL) se sont réunis le soir même du 6 avril 2023, et ont annoncé **une nouvelle grande journée de grèves et de manifestations le jeudi 13 avril prochain.**

► **Communiqué intersyndical au soir du 6 avril 2023.**

Le parcours parisien partira de l'avenue de l'Opéra vers la place de la Bastille via la rue de Rohan, la rue de Rivoli et la rue Saint Antoine.

Le carré de tête se positionnera à 11h45, avenue de l'Opéra à l'angle de la rue Thérèse pour la conférence de presse prévue à 12h30, puis un départ de la manifestation à 14h.

Le cortège de la CFE-CGC se situera derrière le carré de tête, la CFE-CGC étant en 1ère position.

* *

RÉFORME DES RETRAITES

Extrait du message de notre président confédéral

Bien cher(e)s collègues,

Nous vivons une semaine décisive dans le conflit qui nous oppose depuis 3 mois avec le gouvernement sur le sujet des retraites.

Vendredi 14 avril, le conseil constitutionnel va rendre une décision historique.

Il est probable que jamais par le passé, cette instance discrète n'aura été aussi observée et attendue. Et par ailleurs, les décisions vont avoir des conséquences d'une importance inégalée à ce jour.

Il est prévu, par l'intersyndicale, de faire un communiqué quelques instants après la décision du conseil.

Pour le préparer, nous examinerons ensemble différentes options dès jeudi soir. Mais il est clair que le mouvement social qui s'organise autour de l'intersyndicale depuis le début va connaître un virage. Il restera de la responsabilité des organisations syndicales à répondre ensemble à cette confiance qui s'est construite au fil des semaines entre les opposants à la réforme et aux organisations qui les représentent.

C'est en cela, aussi, que cette semaine et les jours qui viennent sont décisifs. [...]

François HOMMERIL

Écoles du primaire sous contrat avec l'Éducation Nationale

Enseignants (agents de l'état) du 1er degré : leur temps de travail est sous-évalué !

Le SYNEP CFE-CGC a déjà fait un point concernant les obligations réglementaires de service (ORS) des enseignants du 1er degré. Or, à la suite d'une consultation, des résultats ont été publiés fin mars, et démontrent que « pour l'ensemble des professeurs des écoles, le temps consacré à tout ou partie des tâches comprises dans les 108 heures annuelles est sous-évalué ». En effet, ces résultats montrent que bien souvent, trop souvent, les professeurs des écoles dépassent les temps dédiés à la concertation avec les partenaires de la communauté éducative, aux conseils d'école et à la formation et enfin aux activités pédagogiques complémentaires (APC).

Pour bon nombre de professeurs, plusieurs tâches effectuées ne sont pas comptabilisées en temps de travail effectif, et donc ne sont pas rémunérées, comme les temps d'accueil et de sortie, les rencontres avec les parents, l'organisation et la gestion de moments collectifs hors temps de classe ou de sortie scolaire...

Ce - triste – constat conforte le SYNEP CFE-CGC dans sa position quant aux propositions du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse concernant toujours un « pacte » qui promet de gagner plus en travaillant plus.



Mais pour le SYNEP CFE-CGC, avant de proposer de travailler plus il sera auparavant nécessaire de rétribuer le travail qui est déjà fait et reconnu dans ce rapport.

Il est tout à fait scandaleux en effet de proposer du temps de travail supplémentaire alors que les 108 heures annuelles sont très sous-évaluées.

Le SYNEP CFE-CGC exige une augmentation salariale pour le travail effectué, et sans contrepartie supplémentaire !

Sylvie TUROWSKI

* *

Billet d'humeur d'Evelyne du 9 avril 2023 :

« Fin de vie » et retraite ; être rentable ou mourir ?

https://www.synep.org/evelyne_2023.htm#zzqdqssrvb